



Budget 2016

Chères citoyennes et chers citoyens,

Nous vous présentons le budget de 2016. Ce budget n'a pas été un exercice facile considérant le souhait du Conseil de ne pas augmenter les taxes ainsi que le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation pour 2016, ayant connu une diminution de près de 6 millions de dollars.

Ce qui veut dire que la Municipalité doit dépenser moins afin de maintenir le taux de taxes. Après plusieurs réunions de la majorité des membres du Conseil, nous sommes parvenus à maintenir les mêmes taux que l'an dernier. Vous trouverez ci-dessous les prévisions budgétaires 2016.

	<u>Budget 2015</u>	<u>Budget 2016</u>	<u>Écart</u>
REVENUS			
Fonctionnement et investissement :			
Taxes	1 976 507 \$	1 958 882 \$	(17 625)
Paielements tenant lieu de taxes	43 209	43 209	-
Transferts	169 351	154 631	(14 720)
Services rendus	36 725	36 725	-
Imposition de droits	53 840	53 160	(680)
Amendes et pénalités	26 100	25 000	(1 100)
Intérêts	30 000	30 000	-
Autres revenus	53 212	24 458	(28 754)
	<u>2 388 944</u>	<u>2 326 065</u>	<u>(62 879)</u>
CHARGES			
Administration générale	598 066	631 029	32 963
Sécurité publique	357 034	329 912	(27 122)
Transport	558 647	558 430	(217)
Hygiène du milieu	216 419	194 729	(21 690)
Santé et bien-être	-	-	-
Aménagement, urbanisme et développement	135 075	100 160	(34 915)
Loisirs et culture	144 707	125 711	(18 996)
Frais de financement	<u>62 797</u>	<u>50 534</u>	<u>(12 263)</u>
	<u>2 072 745</u>	<u>1 990 505</u>	<u>(82 240)</u>
Sous-total excédent (déficit) de l'exercice	<u>316 199</u>	<u>335 560</u>	<u>19 361</u>
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
Financement			
Remboursement de la dette à long terme	(173 286)	(136 960)	36 326
Affectations			
Activités d'investissement et immobilisations	(142 913)	(174 500)	(31 587)
Excédent (déficit) de fonctionnement	-	(24 100)	(24 100)
Réserves financières et fonds réservés	<u>(316 199)</u>	<u>(335 560)</u>	<u>(19 361)</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT)	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

Commentaires sur les principales variations

Le budget équilibré tient compte de notre réalité après un an de gestion à la Municipalité. Il prévoit des revenus et dépenses pour un total de 2 326 065 \$.

À cet effet le taux de taxes sera de 0.93 \$/100 \$ d'évaluation réparti comme suit :

Par 100 \$ d'évaluation :

Taxe générale :	0.633 \$/100 \$
Sûreté du Québec :	0.086 \$/100 \$
Écocentre :	0.018 \$/100 \$
Incendie :	0.09 \$/100 \$
Service de la dette :	0.095 \$/100 \$
Taxes fonds de roulement :	0.010 \$/100 \$

Notons qu'une taxe de secteur au montant de 36 000 \$ a été prévue pour les riverains du lac Quenouille afin de poursuivre les démarches en ce qui a trait au remplacement du barrage de ce lac, situé sous le chemin Graham et dont l'état demandera une intervention. Ce montant avait été prévu l'an dernier. Cependant une première consultation nous a permis de constater que des validations étaient nécessaires auprès du Centre d'expertise hydrique du Québec avant de poursuivre.

L'adhésion de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts et des Municipalités de Lantier et Sainte-Lucie-des-Laurentides nous sera profitable puisque nous aurons une diminution de la taxe d'ordure passant de 105 \$ à 100 \$ la porte.

LES CHARGES :

Au niveau des charges, une réduction a été effectuée dans la majorité des postes sauf dans l'administration. L'augmentation est principalement causée par des frais juridiques de causes qui devaient être plaidées en 2016. De plus un montant a été réservé pour revoir notre site Internet. Enfin un montant est prévu pour faire paraître plus d'articles dans les journaux afin d'informer la population de l'activité municipale.

Au niveau de la sécurité publique nous avons une réduction de près de 11 000 \$ de la facture de la Sûreté du Québec qui s'élèvera en 2016 à 169 411 \$.

Quant à l'hygiène du milieu et l'aménagement, l'urbanisme et le développement, les baisses sont attribuées à la non-reconduction de projets et à la réorganisation des postes au niveau des emplois.

En ce qui a trait aux charges, une réduction notable a lieu au niveau des frais de financement.

TRAVAUX DU CENTRE CULTUREL ET COMMUNAUTAIRE

Relativement au centre culturel et communautaire, les plans et documents de soumissions seront disponibles au cours du mois de janvier 2016 afin de nous permettre d'aller en soumission.

Cette démarche nous permettra de connaître le coût des travaux et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire nous confirmera le montant de la subvention.

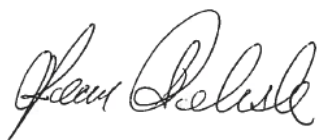
INVESTISSEMENT AU NIVEAU DES TRANSPORTS

Au niveau des transports, un montant de 60 000 \$ sera investi dans le secteur du chemin Rivest. Ce secteur n'a jamais fait l'objet de travaux majeurs de la part de la Municipalité. Nous pensons qu'il est temps aujourd'hui d'accorder un montant pour améliorer le réseau routier de ces résidents.

FONDS DE ROULEMENT

En 2015, la Municipalité a transféré son surplus dans un fonds de roulement. Ce fonds permet à la Municipalité de financer ses achats sans avoir à payer d'intérêts pour une période qui ne dépasse pas 10 ans.

Avec ce fonds, un montant a été utilisé pour asphalté une partie du chemin du Lac-de-l'Original et permettre l'achat d'un véhicule tout terrain pour la sécurité publique.



Jean François Delisle, maire